

panorapresse.ouest-france.fr

La jauge à 100% de 450 élèves au collège qui inquiète professeurs et parents

3-4 minutes

Au collège, un collectif composé de professeurs et parents d'élèves pointe du doigt le sérieux problème lié à l'augmentation constante des élèves au sein de l'établissement.

Au collège Pierre et Marie Curie de [Potigny](#), il y a un collectif composé de professeurs et de parents très actifs. Depuis quelque temps, ce collectif pointe du doigt un sérieux problème.

« Le collège de [Potigny](#) est un établissement dont la jauge à 100 % est de 450 élèves. Ce chiffre est cependant maximal : la limite habituelle de référence est, selon le département, de 360, correspondant en fait à 80 % de la jauge, ce qui constitue déjà un point d'alerte », observent Camille Bernard et Ronan Corvellec.

Toujours plus d'élèves

Le collectif avance dans son argumentation. « Depuis notamment la nouvelle sectorisation effective à partir de septembre 2023, l'établissement est passé de 350 élèves inscrits à la rentrée de septembre 2022 à 448

inscrits en décembre 2025. La progression est d'environ 100 élèves en trois ans alors qu'on nous prévoyait 100 élèves en quatre ans.

Cette augmentation plus forte qu'annoncée provient de la non-prise en compte de l'attractivité du territoire (avec notamment ses nouvelles communes) et des emménagements. Ce sont aujourd'hui 15 à 20 élèves en plus que ce qui était prévu. À titre d'exemple, 435 élèves étaient annoncés pour septembre 2025 alors qu'ils étaient en réalité 440. Le flux continuera car rien que pour la commune de [Potigny](#), 42 logements sociaux vont être construits ».

L'alerte est lancée

Ronan Corvellec et Camille Bernard ne masquent pas leur inquiétude. « Dès septembre 2026, la barre maximale des 450 élèves sera donc franchie. Ces effectifs posent désormais le problème de la sécurité. En matière de bâti scolaire, la réglementation concernant le ratio surfaces / nombres d'élèves n'existe pas. En l'espèce, le juge administratif serait amené à prendre appui sur le seul document existant : le » guide du bâti scolaire « de mars 2024, disponible sur education.gouv.fr. Celui-ci indique, page 29, que les surfaces couvertes doivent correspondre à 35 % des surfaces totales de cours de récréation. Le chiffre minimal de 1,33 mètre carré d'espace couvert par élève est donc préconisé ; il est pour l'instant de 0,5 mètre carré par élève à [Potigny](#), soit plus de deux fois moins que la norme établie et bientôt trois fois moins. Cet exemple n'est qu'indicatif ».

Aux yeux du collectif, « il est clair que l'afflux d'élèves a atteint ses limites, mettant aujourd'hui en cause la sécurité de ses usagers. C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à un ajustement temporaire de la carte scolaire de manière à éviter dans les prochaines années le

dépassement de la limite des 450 élèves soit 100 % de la capacité du collège ».

Fin décembre 2025, le collectif a fait part de son inquiétude au Conseil départemental, à la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) mais aussi à la Préfecture. Il réclame un ajustement de la carte scolaire afin de désengorger le collège. Affaire à suivre...



Le collectif composé de professeurs et de parents d'élèves s'inquiète du surnombre au collège Pierre et Marie Curie.